

Attestation n° 086D

émise le : 11 décembre 2021

valable jusqu'au : 11 décembre 2023

selon le dossier technique n° PPF/131-2ac2

L'entreprise soussignée,

SOCIETE : **BONECHER SAS -**

Voie Romaine - 57260 SEMECOURT

Signataire de la Charte de Qualité « Menuiseries 21 » s'engage à respecter les engagements suivants :

□ **Qualité technique :**

- Avoir obtenu un Avis de Conformité de **FCBA** sur la base d'un dossier technique d'évaluation.
- Avoir subi par FCBA une évaluation initiale de son système de contrôle qualité de production ;
- Effectuer un autocontrôle de sa production sur la base de l'évaluation initiale et d'un cahier des charges commun élaboré par FCBA ;
- Faire effectuer par FCBA une visite de contrôle de la gamme et du système qualité tous les 2 ans ;
- Renouveler le dossier technique d'évaluation et les essais, à chaque transformation notable de son processus de fabrication ou dans un délai maximum de quatre ans.

□ **Qualité environnementale :** met en œuvre les quatre engagements de progrès définis avec l'

- Réduire les consommations d'eau, d'énergie non-renouvelable et de matière (bois)
- Trier pour traiter et/ou valoriser au mieux les déchets
- Privilégier les bois issus de forêts gérées durablement.
- Réduire les émissions de C.O.V (Composés Organiques Volatiles).



□ **Qualité sociétale :**

- Concevoir et fabriquer en France l'ensemble des produits de chaque gamme labellisée.
- Engager avec l'**OPPBTP** La prévention BTP une démarche de prévention et d'amélioration des conditions de travail en atelier. Réaliser au minimum annuellement une évaluation des risques professionnels (troubles musculo-squelettiques ; exposition aux poussières de bois ; sécurité des machines ; exposition au bruit ; exposition aux produits de synthèse dangereux) et la consigner dans le document unique.

□ **Qualité de service :**

- Aide à la conception en fonction des exigences architecturales et des performances requises.
- Remise d'une fiche d'entretien et de maintenance au maître d'ouvrage.

Pour sa gamme : BOIS 68-78-88-98

Gamme (Nom commercial) et variantes associées	BOIS 68	BOIS 78	BOIS 88	BOIS 98
Essences de bois possibles	Mélèze ou pin sylvestre : non purgés d'aubier, en bois lamellé collé et abouté et avec traitement de préservation IF			
Épaisseur ouvrants	68 mm	78 mm	88 mm	98 mm
Épaisseur dormants	68 mm	78 mm	88 mm	98 mm
Profilé d'étanchéité ouvrant dormant	Double joint sur ouvrant (central et sur recouvrement intérieur) + 1 Joint extérieur uniquement sur appui et seuil bois. Pour version acoustique 64.2/14/44.2 : complément de 1 joint extérieur périphérique sur dormant			
Liaison ouvrant - dormant	Recouvrement - Jeu de 12 mm			
Plage d'épaisseurs du vitrage	24 à 34 mm Parclose d'épaisseur 17,5 mm minimum	34 à 44 mm	44 à 54 mm	54 à 64 mm
Particularités	Seuil en bois avec saillie bois rapportée sans rejet d'eau bois en TB ouvrant et avec couvre joint extérieur de battement Avec ou sans TB empilée ou soubassement opaque Traverse d'allège de L 1100 mm max. (hors résistance de « sécurité des personnes »)			

Fenêtre, porte fenêtre et châssis en bois				
Grille dimensionnelle (*)				
Ouvrants à la française	OF1	2250 x 900	PF1	2250 x 900
	OF2	2250 x 1900	PF2	2250 x 1900
	OF3	2250 x 3000	PF3	2250 x 3000
Oscillo-battants	FOB1	1200 x 1100	PFOB1	2250 x 900
	FOB2	2250 x 1900	PFOB2	2250 x 1900
	FOB3	2250 x 3000	PFOB3	2250 x 3000
Châssis fixes	CF	1000 x 1100		

(*) hauteur / largeur maximales en tableau et en mm

Normes de référence	Evaluation	Conformité
NF P 23-305 : Menuiserie en bois – Spécifications techniques des fenêtres, portes fenêtres et châssis fixes en bois	Examen sur plans et descriptifs	OUI
NF EN 13 307-1 et XP CEN/TS 13 307-2 : Ebauches et profilés semi-finis en bois pour usages non structurels	Collage des carrelets lamellés-collés aboutés : Mélèze et pin sylvestre : produits certifiés conforme à EN 13307-1 et -2 pour une classe de service 3 et par un organisme notifié et accrédité.	OUI
XP P 20-650 -1 & 2 : Fenêtres, portes fenêtres, châssis fixes et ensembles menuisés – Pose de vitrage minéral en atelier	Examen sur plans et descriptifs	OUI
§4.2 de NF P 23 305 : Durabilité biologique des éléments en bois	Mélèze, pin sylvestre (non purgés d'aubier) : Durabilité conférée par traitement de surface avec un produit certifié CTB P+.	OUI les conditions climatiques HUMIDE ne sont pas compatibles car le traitement IF est limité à la classe d'emploi 3.1.
§6.3.3 de NF P 23 305 : Procédé de Finition complète	Système de finition sous Dossier Technique Finition Bois FCBA.ou équivalent. <i>Sa compatibilité avec le concept et process d'application du menuisier n'est pas vérifiée.</i>	Système sans DT finition bois FCBA et sans justification d'équivalence
FD DTU 36.5 P3 : Mise en œuvre des fenêtres et portes extérieures - mémento de choix en fonction de l'exposition	Exigences minimales respectées par essais de performances	OUI

Performances	
selon NF EN 14 351-1+A2	
Air, Eau, Vent	A*4 E*4B V*C3 - rapport d'essai FCBA n°403/21/0305/A-1-v1
Résistances mécaniques (contreventement et torsion statique)	Classe 2 - rapport d'essai FCBA n°404/15/289/841
Forces de manœuvres	Classe 1 - rapport d'essai FCBA n°403/21/0305/A-1-v1
Capacité de résistances des dispositifs de sécurité	Satisfaisant à 350N - rapport d'essai FCBA n°404/15/289/841
Efficacité des arrêts d'ouverture (NF P 20-501)	Satisfaisant - rapport d'essai FCBA n°404/15/289/841
Résistance à l'ouverture et fermeture répétée	Classe 2 (10 000 cycles) – rapport d'essai FCBA n°404/15/289/583

Performances Acoustiques – Indice $R_{A,tr}$	
PF 2vtx 2.18 x 1.45 (H x L) avec seuil bois	
28 dB Vitrage 4 / 16 / 4 et double joint Rapport d'essai FCBA n°404/15/271/4	37 dB Vitrage 44.2 silence / 16 / 44.2 et double joint Rapport d'essai FCBA n°404/15/271/2
34 dB Vitrage 4 / 20 / 10 et double joint Rapport d'essai FCBA n°404/15/271/3	39 dB Vitrage 44.2silence / 14 / 64.2 silence et triple joint Rapport d'essai FCBA n°404/15/271/1

Performances Thermiques U_w / S_w^c / Tlw			
(ci-dessous sont présentés des exemples de performances de calculs référencés dans le rapport FCBA PC CIAT/2013.222.1)			
Performance du vitrage	Fenêtre 2 Vantaux appui bois 1,48 x 1,53 m (H x L)	Porte-fenêtre 2 vantaux seuil bois 2,18 x 1,53 m (H x L)	Porte-fenêtre 2 vantaux seuil bois et soubassement d'épaisseur 30mm et 200 mm de clair de hauteur 2,18 x 1,53 m (H x L)
	Pin sylvestre, mélèze	Pin sylvestre, mélèze	Pin sylvestre, mélèze
$U_g = 1,1 W/(m^2.K)$ S_g de 0,60 Tlg de 0,79 Super spacer premium plus	$U_w = 1,3 W/(m^2.K)$ $S_w^c = 0,37$ $Tlw = 0,48$	$U_w = 1,3 W/(m^2.K)$ $S_w^c = 0,40$ $Tlw = 0,52$	$U_w = 1,3 W/(m^2.K)$ $S_w^c = 0,29$ $Tlw = 0,37$

NOTA : Le dossier technique n° FPF/131-2 présente 4 épaisseurs possibles sur ouvrant de 68, 78, 88 et 98mm. Aucun essai de type initial n'a été réalisé pour les versions 78, 88 et 98mm ; cependant, suivant le descriptif fourni par le fabricant, les performances des essais de type obtenues sur la version 68mm peuvent être étendues aux versions 78, 88 et 98mm qui présentent une conception au moins équivalente selon annexe A et E de NF EN 14351-1 + A1. Sur la base de ce même descriptif, les versions 78, 88 et 98mm sont également conformes aux normes de spécifications techniques.

Cette attestation a été délivrée par IRABOIS, gestionnaire de la Charte de Qualité « Menuiseries 21 », après mise en place d'un dossier technique FCBA, qui correspond à une évaluation en date du **11 décembre 2019** selon l'échantillonnage utilisé dans les rapports d'essais.

Cette attestation ne constitue pas une certification de produit au sens de la loi du 3 juin 1994.

L'entreprise signataire déclare avoir pris connaissance du règlement de la charte disponible sur le site www.menuiseries21.com et s'engage à respecter les engagements décrits ci-dessus.

Le Président d'IRABOIS,
gestionnaire de la Charte de Qualité

L'entreprise
signataire

